

BUTRY ^{Le} Mag.

l'actualité de notre commune

www.butrysurOise.fr
facebook.com/ButrysurOise



N° 04 - Janvier - Février - Mars 2021



SOMMAIRE



Vie Communale

Page 04

Vœux de l'équipe municipale	04
L'inassouvie surprise de Noël	04
Mais que sont devenus nos sapins de Noël ?	04
Le recensement des ados de 16 ans	04
Le recensement des propriétaires d'oiseaux	05
Attention aux nids de frelons !	05
Des nouvelles du pôle urbanisme	05
Tests de dépistage	06
La bibliothèque	06
Rappel entretien des haies	07
Ramassage des poubelles et tri sélectif	07

Côté Travaux

Page 08

Le local électrique de la Rue de la Division Leclerc	08
La prairie	08
Des panneaux pédagogiques pour la prairie	09

Côté Scolaire et Périscolaire

Page 10

Les inscriptions pour les enfants nés en 2018	10
Une autre façon de déjeuner pour les CM2	10
Le Père Noël à Butry... retour en images	11

Du Côté des Associations

Page 12

AABO	12
APEB	12
Gym Vitalité	13
La Cabane	13
ABCD	13

Un peu de culture

Page 14

Je me souviens... Louis de Funès	14
Léa Heimbourger	15

Tribune libre de l'opposition

Page 15



ÉDITO

Chères Butryotes, chers Butryots,



Cette année 2020 qui vient de s'achever a été particulièrement éprouvante pour toutes et tous. Chacun d'entre nous a espoir que 2021 nous permette de tourner la page et de retrouver nos vies. Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien.

Notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, soutenir nos commerçants, maintenir nos services publics...

Néanmoins, nous avons été privés de la richesse de notre vie villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs, de la fête de Butry-sur-Oise au repas des anciens, en passant par la commémoration du 11 novembre... Ces moments que nous avons toujours connus et dont, nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqué... En l'absence des traditionnels vœux de la municipalité, je profite de cet éditto pour souhaiter la bienvenue aux nombreux nouveaux Butryots qui ont choisi de vivre dans notre village.

Vous connaissez mon amour de Butry-sur-Oise et de ses habitants, mon engagement pour agir dans le sens de l'intérêt général et du meilleur service rendu... Dans un village de 2400 habitants, tout n'est pas possible ou pas tout de suite. Les ressources sont contraintes. C'est d'ailleurs pour cette raison que dès notre installation, l'équipe municipale a fait le choix de réaliser un audit financier par un cabinet extérieur pour plus de neutralité. Malheureusement nos craintes se sont confirmées. Nous nous étions engagés à être totalement transparents, c'est pourquoi un numéro spécial vous sera distribué prochainement.

Malgré cela, soyez certains que notre action va se poursuivre. Installés seulement le 25 mai, vos élus se sont mis au travail immédiatement, d'abord, pour gérer la priorité sanitaire, mais aussi pour engager les actions du mandat : création d'une salle associative, réaménagement de notre école ...

Certes, en raison des conditions actuelles, ces projets avancent plus doucement mais ils trouveront une réalisation durant notre mandat. L'occasion pour moi, de terminer, par quelques mots d'espoirs pour cette nouvelle année.

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui me manquent tant, qui nous manquent tant !

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, vous pouvez croire en notre engagement sans faille pour notre village.

Très Cordialement,

Claude NOËL
Maire de Butry-sur-Oise
Vice-Président CCSI

Horaires de la Mairie

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Les mercredi et samedi :
de 9h00 à 12h00



Horaires de la Poste

- Les mardi et jeudi :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Les vendredi et samedi :
de 9h00 à 12h00



Horaires de la Bibliothèque

- Le mardi de 16h00 à 18h00
- Le mercredi de 10h00 à 12h00
et de 14h30 à 16h30
- Le samedi de 10h00 à 12h00



Mairie de BUTRY-SUR-OISE

Place Pierre Blanchard 95430 Butry-sur-Oise

En dehors de ces horaires, vous pouvez contacter la Mairie par téléphone au : 01 34 08 95 00 ou par mail :

mairiedebutrysuroise@wanadoo.fr

Directeur de publication : Claude Noël

Conception - mpression : Blaisot SAS - 95290 l'Isle-Adam - 01 34 69 11 46 - blaisot@blaisot.com





VŒUX DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Toute l'équipe municipale est heureuse de vous souhaiter une bonne année 2021, en espérant qu'elle soit plus sereine que 2020 et qu'elle vous apporte une bonne santé à vous et vos proches.

L'INASSOUVIE SURPRISE DE NOËL



...Nous serons Présents... !

Nous avons souhaité faire une « surprise » aux enfants qui avaient contacté le Père Noël. Une fois de plus, il semblerait que nous devions patienter encore un peu...

Goûter et diffusion de film pour nos chérubins ne pourront voir le jour pour le moment.... Attendons une période plus favorable pour cette programmation !!!

MAIS QUE SONT DEVENUS NOS SAPINS DE NOËL ?



Eglantine, Capucine, Galantine et leurs copines...

vous remercient pour les sapins de Noël, car les épines sont riches en vitamines et en oligo-éléments, un très bon apport pour passer l'hiver en pleine forme.

La **Chèvrerie du Bouc Vert** se

situe sur les hauteurs de Butry. Elle est tenue par Monsieur **Cafin Pierre** depuis 1981. Vous y trouverez de la faisselle, des crottins, de la tomme et de la tomette. Tous ces fromages sont bio, la vente directe et en ligne. (Vente directe à la ferme de mars à novembre, tous les jours sauf jeudi,

samedi et dimanche, de 17h à 19h).

La Mairie a trouvé une super solution, en collaboration avec la Chèvrerie, pour recycler tous les sapins de Noël qui ne pouvaient pas être ramassés par le SMIRTOM avant avril.

Merci à notre équipe technique pour l'organisation, le ramassage et la livraison des sapins de Noël à la chèvrerie.

MMMéééééééééééerci !!!!



RECENSEMENT DES ENFANTS DE 16 ANS



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire re-

censer à la mairie de leur domicile.

Ce recensement est à effectuer dans les trois mois qui suivent le

seizième anniversaire.

Dans le cas où l'intéressé(e) mineur(e) ne peut se présenter personnellement, les parents peuvent effectuer cette démarche.

L'intéressé(e) devra se présenter avec les pièces suivantes :

- Livret de famille des parents

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile (au nom des parents)

La démarche peut également être effectuée en ligne via mon.service-public.fr

Pour tous renseignements : **01.34.08.95.02**



RECENSEMENT DES PROPRIÉTAIRES D'OISEAUX



Le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont "détenus en permanence à l'intérieur des locaux" est obligatoire et indispensable en période d'épidémie de grippe aviaire.

Si vous êtes propriétaires "non commerciaux" de volailles ou d'autres oiseaux élevés en extérieur, vous devez remplir le formulaire Cerfa (1542*10) et l'envoyer ou le déposer à la mairie.

Pour tous renseignements :
01.34.08.95.00

ATTENTION AUX NIDS DE FRELONS

Bientôt les beaux jours, bientôt le retour des Frelons Asiatiques ou Européens.

Si vous découvrez un nid, surtout n'essayez pas d'intervenir pour le détruire.

Prévenez tout de suite la mairie et informez la sur la localisation du nid, **par mail, avec photo**.

Nous ferons alors intervenir, via la Communauté de Communes, une société privée spécialisée dans l'extermination des nids de frelons.

Cette intervention est gratuite.



DES INFOS. DU PÔLE URBANISME

Bien que cette année 2020 fut particulière, tous les dossiers d'urbanisme ont été traités au mieux.

Quelques chiffres :

- 4 permis de construire (dont 3 accordés et 5 en cours d'instruction à ce jour).
- 48 déclarations préalables de travaux (dont 20 accordées et 7 en cours d'instruction).
- Une petite soixantaine de biens se sont vendus.

Pour tout renseignement :

Depuis le 1^{er} février 2021, le service urbanisme vous reçoit uniquement sur RDV au **01-34-08-95-00** ou à l'adresse mairiebutry-cdjenane@orange.fr

Pour vos futurs projets :

L'architecte conseil du CAUE95 vous recevra sur RDV un samedi matin par mois, dès que nous y serons autorisés. Contactez la mairie pour plus d'informations.

NB :

Les formulaires CERFA en cours de validité nécessaires pour toute demande d'urbanisme sont téléchargeables sur service-public.fr Les Déclarations Préalables doivent être déposées en cinq exemplaires et les Permis de Construire en sept exemplaires.





TESTS COVID

Le samedi 16 janvier dernier, des tests de dépistage du **covid 19** ont été organisés à la salle des fêtes de Butry avec le concours

de la région Ile de France. A cette occasion 90 personnes sont venues, malgré la neige, se faire tester et 86 tests se sont révélés

négatifs. Isolement, suivi médical et recherche des cas contacts pour les personnes positives. Merci aux Butryots présents lors de cette session ainsi qu'à notre maire, ses adjoints et quelques conseillers pour avoir montré l'exemple. Il est à signaler également la participation de jeunes enfants qui n'ont pas craint de se faire tester comme les adultes.



BIBLIOTHÈQUE



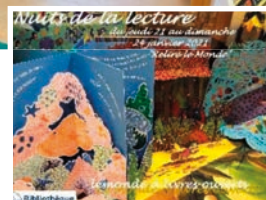
Dans le cadre des «Nuits de la lecture», dont le thème était «relire le monde», nous avons proposé un conte en anglais pour les enfants animé par Claire.



Pour l'occasion, nouveau look «so british» pour la bibliothèque.



Infos Bibliothèque :
Vacances d'hiver : La Bibliothèque sera fermée du 6 au 17 février.
Bonne lecture. Prenez soin de vous.
bibliotheque.butry@orange.fr





RAPPEL ENTRETIEN DES HAIES



Petit rappel :

Pour le respect et le bien-être de chacun, merci de tailler vos haies et de nettoyer vos trottoirs (mauvaises herbes).

Pensez également à tailler les arbres de votre jardin pour éviter qu'ils ne tombent par grand vent chez votre voisin.

Nous profitons de cet article pour vous rappeler que chaque propriétaire de chien se doit de ramasser les déjections de son animal. Attention, tout contrevenant s'expose à une amende de 35€.



RAMASSAGE DES POUBELLES ET TRI SÉLECTIF



IMPORTANT

L'Assemblée Générale du Smirtom s'est tenue le 28 janvier dernier en présence de notre délégué titulaire municipal, William Bourgoïn, et des délégués des 71 autres communes regroupant 3 intercommunalités. En accord avec la préfecture, celle-ci a pu être organisée en respectant toutes les règles sanitaires en vigueur et en un lieu conforme à la distanciation.

Parmi les règles énoncées, certaines seront en vigueur dès le 1^{er} juillet 2021 comme le stipule déjà le calendrier du Smirtom, que nous vous conseillons de consulter. **A savoir :**

1/ Tous les déchets posés à terre, cartons, sacs en papier ou plastique ne seront plus ramassés. En effet, si des contenants à roulettes ont été mis à disposition, c'est pour éviter au personnel chargé du ramassage de porter à

longueur de journée des poubelles parfois très lourdes. En effet les efforts répétés chaque jour et pendant des années entraînent des maladies ou accidents professionnels responsables de nombreux arrêts de travail. La moyenne d'âge pour ce personnel ne dépasse pas 42 ans.

2/ Seuls les contenants à roulettes, bacs noirs, jaunes, verts et marrons, fournis par le Smirtom seront ramassés. Tous les autres contenants sans roulettes, poubelles traditionnelles ou anciens contenants du Smirtom ne seront plus ramassés. S'il vous manque un bac, téléphonez à la société ESE : **0 800 002 617**

3/ Les gros cartons mêmes vides ne seront plus ramassés ou alors ils devront être réduits en morceaux et mis dans le bac concerné.

4/ Le tri sélectif n'est plus assez respecté sur l'ensemble du territoire. C'est aujourd'hui 20,32% des poubelles qui n'ont pas été ramassés. Certains déposent du verre, des boîtes de conserves, des emballages, des papiers ou journaux dans n'importe quel contenant. Ce sont ainsi 17 villes sur 72 qui ont ainsi été contrôlées

et à chaque ramassage le personnel est chargé de vérifier si le tri est bien respecté.

5/ Le compostage de déchets sera favorisé pour les habitants possédant un jardin. Durant le 1^{er} trimestre 2021, des contenants de compostage subventionnés par le Smirtom et la région Ile de France seront mis en vente. (Valeur 60€ mais vendus 17€ environ). Nous vous indiquerons les modalités pour passer les commandes. Ainsi les épluchures de fruits et légumes, marc de café avec filtre en papier, sachets en papier et feuilles de thé, fleurs fanées, petits végétaux etc... ainsi décomposés pourront servir d'engrais pour vos plantations. (Voir www.ecoconso.be)

RAPPEL : Si le Smirtom est un Syndicat regroupant 72 communes pour la gestion et la mutualisation des ordures ménagères, c'est le SEPUR qui effectue le ramassage après réalisation d'un appel d'offre. Celui-ci doit suivre les recommandations de sécurité selon la législation en vigueur et toutes les autres règles imposées par le Smirtom et contractuellement signées par les 2 parties.

LE LOCAL ÉLECTRIQUE RUE DE LA DIVISION LECLERC

Le Local électrique de la rue de la Division Leclerc a été décoré par Monsieur François Laval, artiste peintre d'Auvers. Financée par la SICAE, la fresque reflète l'histoire du patrimoine ferroviaire de notre commune.



LA PRAIRIE

Le terrain situé rue du Port à l'Auge, sur lequel des logements sociaux sont en cours de construction, comportait une zone humide.

Afin de respecter la réglementation en vigueur, la décision a été prise, il y a plusieurs années, de compenser cette construction par la création d'une nouvelle zone humide.

C'est ainsi qu'une majeure partie du terrain surnommé « La Prairie » est consacrée à ce projet : la plantation d'une végétation composée de plantes et d'arbustes autour d'une mini mare.



Ce terrain, qui servait depuis longtemps à nos enfants pour se distraire et s'amuser mais aussi aux adultes pour s'y promener, ne sera plus du tout le même qu'au-paravant.

Le terrain de football sera désormais dans l'autre sens et au printemps, après la repousse de la pelouse, des poteaux seront remis en place.

La question se pose également, pour des raisons de sécurité, si l'espace sera suffisant pour effectuer sans danger des feux d'artifices.

Les végétaux ayant été saccagés et arrachés, nous avons dû procéder à une 2^{ème} plantation mais, cette fois-ci, une partie de la superficie a été entourée de grillage afin de mieux protéger l'espace.

LES PANNEAUX PÉDAGOGIQUES DE LA PRAIRIE

L'OPAC de l'Oise, en charge de la mise en place de la zone humide dans la prairie, a fait appel à Artemia Eau pour la création de quatre panneaux pédagogiques. Ces panneaux seront installés dans la zone humide lorsque celle-ci aura été aménagée. Ils permettront aux Butryots de s'approprier cette nouvelle zone et d'en voir l'intérêt écologique.

Le Mag. n°4

Qu'est ce qu'une lisière étagée ?

Une lisière étagée est une zone de transition entre une forêt et un milieu ouvert. Ce sont des structures à haute valeur écologique, offertes différents types d'habitats pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Les lisières constituent des éléments de liaison dans les réseaux écologiques, mettant en relation différents milieux naturels d'un territoire. Elles jouent un rôle primordial dans la conservation de la biodiversité, en atténuant les effets de fragmentation des habitats.

Une lisière étagée est généralement constituée de trois parties disposées en étages :

- La strate arborée est composée d'arbres dont la hauteur dépasse 5 mètres de haut. C'est la partie la plus proche d'un boisement.
- La strate arbustive ou buissonnante est la strate intermédiaire entre arborée et herbacée. Elle est composée de buissons ou de jeunes arbres, d'une hauteur de 1 à 4 mètres de haut.
- La strate herbacée est composée de plantes herbacées, ne dépassant pas 1,50 mètres de haut. C'est la partie la plus proche d'une prairie.

La strate herbacée est utilisée par de nombreuses espèces animales, dont les micromammifères, comme le Campagnol agreste. Elle est d'autant plus attractive lorsqu'elle se trouve à proximité de buissons. La strate arbustive - buissonnante est très importante pour les passereaux, comme la Rousserolle verderolle. La strate arborée est utilisée par de nombreux oiseaux arboricoles, comme ceux de la famille des Pic. Mais sur le site du « Clos Cosnard », c'est une toute autre espèce qui est observée et entendue : la Perruche à collier. Cette espèce, échappée d'un chargement à Orly dans les années 70, est originaire d'Afrique et d'Asie et s'est très bien acclimatée à la région.

Qu'est ce qu'une roselière ?

Les roselières, composées essentiellement de Roseaux communs sont des milieux caractéristiques des zones de transition entre les domaines terrestres et aquatiques. Ces milieux sont indispensables au développement et à la survie d'une partie de la biodiversité animale des zones humides.

Les roselières sont un véritable filtre mécanique retenant les sédiments. Elles participent à l'amélioration de la qualité de l'eau en stockant les nutriments (phosphore, nitrates), et surtout en stimulant l'activité épuraire bactérienne autour de leur système racinaire. Elles protègent les rives de l'érosion lors de crues ou de tempêtes.

Les roselières, réservoirs de biodiversité
Les roselières sont le siège d'une forte production de matière organique. Elles abritent une faune riche et variée. On y trouve de nombreux batraciens et insectes. Elles accueillent également plus d'une trentaine d'espèces d'oiseaux, qui peuvent venir nidifier et se nourrir. Cette faune aviaire est particulièrement riche, et certaines espèces sont directement inondées à la roselière pour au moins une période du cycle biologique.

De part la proximité du site du « Clos Cosnard » à la ZNIEFF « Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique » du Vallon de Stors, plusieurs espèces animales peuvent se trouver sur le site, comme le Phragmilin, des joncs (*Scirpus* et *Sagittaria*), petit oiseau qui chante et qui depuis un perchoir, s'entend d'entre des joncs.

Adm. de préserver la tranquillité et l'équilibre naturel, merci de ne pas arracher les plantes et de ne pas piétiner le site.

Qu'est ce qu'une prairie alluviale ?

Une prairie alluviale est une formation herbacée dense, assez basse et moyennement diversifiée. La végétation est dominée par des petits héliophytes dressés (plante semi-aquatique où les racines se développent dans un milieu gorgé d'eau) et les feuilles et fleurs sont hors de l'eau) et par des espèces basses et rampantes.

Les prairies alluviales sont composées de végétation relictuelle typique des systèmes alluviaux inondables. Ces habitats hébergent de nombreuses espèces patrimoniales de flore et de faune. Ils ont un rôle écologique pour l'auto-épuration des eaux, la rétention des crues et sont un corridor écologique pour de nombreuses espèces.

Une diversité d'espèces végétales sur le site du « Clos Cosnard » :

- La Populage des marais (*Galbia palustris*) : c'est une plante vivace qui peut mesurer de 15 à 60 cm de hauteur. Elle dispose de feuilles vertes foncées en forme de cœur, et de grandes fleurs couleur or.
- Le Scirpe des marais (*Eleocharis palustris*) : c'est une plante vivace de 20 à 80 cm. Ses tiges dressées d'un vert vif, se terminent par des inflorescences couleur crème, présentes tout l'été.
- La Linagrèze à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*) : c'est une plante qui pousse dans les endroits humides, formant des touffes de feuilles molles et persistantes. En été, elle exhibe des inflorescences d'été, d'un blanc pur, semblable à du coton.
- L'Épithorbe des marais (*Epithorbia palustris*) : cette plante touffe majestueuse et arrondi, qui porte des têtes blanches, à partir du milieu du printemps.
- Le Jonc diffus (*Juncus effusus*) : cette plante vivace de 80 cm. Elle est pourvue de feuilles cylindriques dressées des fleurs de moins de 3 mm de diamètre.
- La Laiche à épis pendants : c'est une plante atteignant ou dépassant 1 m. Elle forme des épis pendants caractéristiques.

Adm. de préserver la tranquillité et l'équilibre naturel, merci de ne pas arracher les plantes et de ne pas piétiner le site.

Les fonctions des zones humides

Les zones humides rendent de nombreux services à la santé et aux Hommes :

- Le maintien et l'amélioration de la qualité de l'eau : elles participent à l'alimentation en eau potable pour la consommation humaine et les besoins liés aux activités agricoles et industrielles. La végétation des zones humides permet également de réguler les éléments nutritifs et d'intercepter les substances toxiques.
- Zones tampons : elles peuvent retenir momentanément une importante quantité d'eau et la restituer au milieu naturel. Elles sont particulièrement utiles en cas d'inondation et de sécheresse, grâce à leur pouvoir régulateur.
- Réservoir de biodiversité : les zones humides constituent des habitats pour de nombreuses espèces animales et végétales, certaines protégées nationalement.
- Puits de carbone : elles stockent le carbone grâce à la faible dégradation de la matière organique due à la présence d'eau, et participent ainsi à la réduction du changement climatique.
- Patrimoine paysager et culturel : ce sont des zones avec un fort intérêt paysager et touristique. Elles participent à l'amélioration du cadre de vie des riverains et sont un excellent support pédagogique.

Qu'est ce qu'une zone humide ?

Les zones humides sont des espaces de transition entre la terre et le milieu aquatique. Ce sont des étendues habituellement inondées ou gorgées d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire. La végétation des zones humides est dominée par des plantes hygrophiles, c'est à dire qui ont des besoins élevés en eau.

Restauration du site
Le site du « Clos Cosnard », situé au cœur de la commune de Butry-sur-Oise, dans le fond de la vallée de l'Oise, était une zone artificielle et remblayée, et ne présentait plus les caractéristiques d'une zone humide.
En 2018, dans le cadre de travaux conventionnés liés à un projet immobilier, l'OPAC de l'Oise et la mairie de Butry-sur-Oise ont décidé de remettre en état ce site et de lui redonner ses fonctionnalités, en restaurant une prairie humide de type Curcieu avec une Roselière associée, ainsi qu'une Ornière Aquatique. Une lisière étagée de transition entre les milieux ouverts et boisés permettra d'augmenter la richesse écologique des habitats, pour la faune et la flore.

Adm. de préserver la tranquillité et l'équilibre naturel, merci de ne pas arracher les plantes et de ne pas piétiner le site.

INSCRIPTION DES ENFANTS NÉS EN 2018

Votre enfant est né en 2018, et doit faire sa rentrée en maternelle en septembre.

Prenez rendez-vous avec le service scolaire de la mairie, au **01.34.08.95.06** avant le 15 mars prochain.

Les pièces suivantes sont à fournir pour déposer une demande :

- pièce d'identité du/des parents en cours de validité
- le livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le numéro de dossier d'allocation familiale (CAF)
- le carnet de santé de l'enfant

ou le certificat de vaccinations obligatoires

- le certificat de radiation en cas de changement d'école

Pour tous renseignements : **01.34.08.95.06**



UNE AUTRE FAÇON DE DÉJEUNER POUR LES CM2



Le protocole sanitaire ayant été de nouveau renforcé pour la restauration scolaire, nos animateurs et agents d'entretien ont fait un énorme travail quant à l'aménagement de la pause méridienne.

Afin d'éviter de faire 3 services pour le repas et de presser les enfants lors de ce moment de détente important, nos supers CM2 déjeunent en autonomie dans la salle Gilbert JOLY.

Ils sont très heureux et se sentent privilégiés de pouvoir utiliser la scène pour différents jeux.

Ils prennent leurs couverts, débarrassent eux-mêmes ! Pour le service, c'est comme au restaurant : les animateurs sont à leur service.

Chers parents soyez fiers d'eux !





LE PÈRE NOËL À BUTRY... RETOUR EN IMAGES !

Cette année le Père Noël a été très disponible.

Les enfants lui ont envoyé presque 60 lettres, il a pris le temps de répondre à tous !!

Le centre de loisirs avait préparé avec les enfants des décorations

de Noël. Ils ont pu aller eux-mêmes orner le sapin de la place de la Mairie.

C'était aussi l'occasion de déguster un repas de fête.

Ultime récompense, le père Noël a pu passer dans chacune des

classes pour distribuer des cadeaux.

Remercions tous les lutins qui ont participé à ce moment de magie et espérons que les enfants soient encore aussi sages durant cette nouvelle année !



Les lettres au Père Noël



Le centre de loisirs décore le sapin



Repas de Noël à l'école



Les nombreux cadeaux



La visite du père Noël à l'école



AABO



C'est sans regret que nous avons vu s'achever l'année 2020.

En effet, comme toutes les associations Butryotes, la pandémie que nous traversons nous a pri-

vés une grande partie de l'année de nos rencontres du lundi à l'Atelier des Fées, de nos après-midi jeux du mardi, de l'exposition de nos travaux, de notre participation au marché de Noël, celui-ci n'ayant pas eu lieu pour les raisons que nous connaissons.

Nos seules actions ont été le traditionnel loto le premier dimanche de Février 2020 et une journée détente sur le site enchanteur de l'Escale, où Marie-Hélène Boullanger avait

gentiment accepté de nous recevoir.

Nos projets tels la visite de la Garde Républicaine avec les Anciens Combattants de Butry, l'exposition de nos travaux manuels, le marché de Noël, n'ont pu être réalisés.

Nous le souhaitons, ce n'est que partie remise, espérant que l'année 2021 nous rendra notre liberté de mouvement et nous permettra de nous retrouver.

Bonne année à tous.

APEB

Le bureau de l'APEB vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année 2021.

Retour sur la fin d'année 2020... Malgré une année particulière, l'APEB a tout de même réussi à mener des actions :

- Le père Noël a réussi à trouver le chemin de l'école avec une hotte bien remplie. Les enfants ont été gâtés, et chacun est reparti avec un livre, une tulipe à planter (achetée aux Serres de Butry) et des chocolats.
- Des calendriers et des mugs ont été vendus dans le but de récolter des fonds pour un futur projet.
- Des masques ont été achetés et revendus sans bénéfice. Un lot

de masques enfants a été offert à l'école.

Nous tenons particulièrement à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce projet en ayant acheté les calendriers, masques et mugs. **MERCI** pour toute cette générosité !

Encore des actions pour 2021 : « **Une tombola virtuelle** » aura lieu le 20 mars.

De nombreux lots seront à gagner :

- une console switch,
- un coffret week-end pour 4, 2 entrées pour le Parc Astérix,



- un coffret stage de pilotage, des soins et beaucoup d'autres lots...

Le billet peut d'ores et déjà être acheté au prix de de 3€ via le bon de commande.

A bientôt !





GYM VITALITÉ



Toute l'équipe de **Gym Vitalité**, sa présidente, ses membres du bureau et ses 4 animatrices vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et bien sûr de pratiques sportives pour cette nouvelle année.

Les enfants de la Zumba Kid's ont eu le bonheur de reprendre les cours en présentiel fin décembre et ont reçu des petits cadeaux gourmands pour Noël. Nos animatrices sont dynamiques, créatives en toutes circonstances avec un bel esprit d'équipe. En attendant de pouvoir reprendre en salle avec les adultes en présentiel, les cours



sont donnés en visio aux horaires habituels.

En 2021, comme en 2020, **Gym Vitalité** reste à vos côtés, à votre écoute, les liens sont maintenus (mails, groupe WhatsApp, Facebook et zoom).

Tél. : 06 01 99 94 55
gymvitalitebutry95@gmail.com

2021



LA CABANE



vous souhaite une magnifique année 2021, sous le signe de la résilience mais aussi de l'espérance !

Comme pour tout un chacun, nos portes sont encore fermées...Mais ! Nous sommes dans les Starting-Blocks, prêts à rouvrir, dès que nous en aurons la possibilité, probablement en extérieur pour commencer.

Service maintenu pendant le couvre-feu : Commande en ligne sur lafourmiliere95.com de paniers bio de producteurs locaux avant le lundi soir 19h et à retirer à **la Cabane** le vendredi de 17h à 17h45.

A noter :

Vous pouvez continuer de nous soutenir en renouvelant votre adhésion individuelle annuelle à 10€, sur helloasso.com/associations/cafe-asso-la-cabane



"La patience est presque l'amour."
André Pronovost, écrivain québécois

ABCD (ASSOCIATION BUTRYOTE POUR LA CULTURE ET LE DIVERTISSEMENT)



L'ABCD ainsi que toutes ses troupes de théâtre et danse vous

souhaitent une meilleure année 2021.

Bien sûr nous subissons, comme tous, cette situation sanitaire ca-

tastrophique mais nous espérons toujours que ce qui fait partie intégrante de notre association : les représentations théâtrales et les concours de danse pourront de nouveau nous être autorisés.

Nous maintenons tous les cours en visio depuis novembre et nos

adhérents restent impatients de pouvoir échanger avec leur public, avec vous.

A vous retrouver en pleine forme très bientôt !

Alison ARNAUD : Prof. de Danse
Francine BOURGOIN : Prof. de Théâtre

JE ME SOUVIENS DE... LOUIS de FUNÈS



Il y a 37 ans déjà, à l'âge de 68 ans, disparaissait, à Nantes, **Louis de Funès de Gallarza** suite à une attaque cardiaque. Né à Courbevoie de parents d'origine espagnole, il s'illustrera dans plus de 140 films incarnant à merveille le Français râleur, de mauvaise foi, colérique, autoritaire avec les faibles et lâche avec les forts. Son style axé sur les mimiques et les grimaces feront de lui l'acteur comique par excellence déchainant les rires à ses admirateurs français ou étrangers.

Remarquable pianiste de jazz c'est pourtant vers la comédie qu'il se tourne en 1942 en entrant au cours Simon où il fait la connaissance de Daniel Gélin. Pianiste la nuit pour gagner sa vie, il interprète d'abord des rôles classiques mais surtout d'innombrables rôles secondaires de valets de chambre, de mendiants, de hallebardiers, de commerçants... A la recherche de rôles pour gagner sa vie, il ne tournera pas moins de 18 films en 1954, avec de simples apparitions et parfois avec peu de répliques. Pourtant c'est en 1956 qu'il finira par percer, face à Jean Gabin et Bourvil dans le film « **La traversée de Paris** » de Claude Autant-Lara. En 1957 dans « **Ni vu ni connu** »

il incarne un braconnier pourchassé par le garde-chasse dans une comédie irrésistible où déjà se dessinent ses talents comiques jusqu'alors inexploités. Au théâtre, à partir de 1959, il joue **Oscar** où, sur scène, il peut librement se laisser aller à son tempérament et ce jusqu'en 1962 avec plus de 600 représentations triomphales. C'est fait ! Sa carrière est maintenant lancée. Suivront ensuite une ribambelle de comédies comme **Pouic Pouic**, **Le Gendarme de Saint Tropez**, **les Fantômas** avec Jean Marais, **Le Corniaud** et **La Grande Vadrouille** de Gérard Oury avec son



bliable de la danse hassidique. Après une 1^{ère} attaque cardiaque, suivie d'une 2^{ème}, les compagnies d'assurances refusent de l'assurer et on attend plusieurs années avant de le revoir dans **L'Aile ou la Cuisse** avec Coluche, **La Zizanie** avec Annie Girardot. Il réalise avec Jean Girault **l'Avare** au cinéma puis la **Soupe aux choux** et **Le Gendarme et les Gendarmettes** qui sera son dernier film.



Très connu en Europe et dans le monde, Jerry Lewis lui remet en 1980 un César d'honneur pour l'ensemble de sa carrière. Le soir du 27 janvier 1983, très fatigué, il est emmené d'urgence à l'hôpital de Nantes, victime d'une nouvelle attaque. Il y décède aux alentours de 20h30. Sa popularité auprès du public est telle que sa disparition est vécue comme un drame national et, malgré des obsèques souhaitées dans la plus stricte intimité, plus de 3000 personnes y seront présentes le 29 janvier.

W.B.

ami Bourvil. Nous pouvons citer également : **Le Grand Restaurant**, **Les Grandes Vacances**, **Le Petit Baigneur**, **Hibernatus**, **Jo**, **La Folie des Grandeurs** avec Yves Montand, **Les Aventures de Rabbi Jacob** avec la scène inou-





LEA HEIMBOURGER



Club des Anciens, membre du bureau du Comité des Fêtes, elle participa également bénévolement au sein de la mairie à des tâches administratives. Elle fut également, pendant de nombreuses années, la secrétaire du Comité d'Animation de la Vallée du Sausseron (CAVS). Incontour-

nable de la vie municipale et associative, elle laisse le souvenir d'une personnalité généreuse, dynamique et volontaire au service des Butryots. Elle a pris le train pour un voyage sans retour pour y rejoindre son mari Raymond.

Le 11 janvier dernier les obsèques de **Léa Heimbourger** se sont déroulées au cimetière de Butry en présence de sa famille et de nombreux Butryots. Disparue à l'âge de 91 ans, elle laisse à ceux qui l'ont connue le souvenir d'une femme totalement impliquée dans la vie de notre commune. D'abord conseillère municipale puis présidente du



TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION



RENAULT



Le **Garage BOIREAU** : 37, rue Pasteur 95430 Butry-Sur-Oise, reste ouvert durant cette période difficile tout en respectant les gestes barrières : du lundi au vendredi aux horaires habituels.

Nous restons à votre disposition au **01 34 73 38 65** pour tous renseignements de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Vous pouvez aussi nous laisser un message téléphonique ou nous contacter par mail sur le site internet du garage : www.garage-boireau.com

Chères Butryotes, chers Butryots.

Nous sommes les quatre Conseillers de l'opposition issus de la liste « **BIEN VIVRE à BUTRY** » qui a obtenu près de 46% des suffrages lors du scrutin du 15 mars dernier. Nous sommes présents à chaque Conseil Municipal, se déroulant malheureusement à huis-clos.

Ayant pu obtenir 2 postes dans chacune des 7 commissions, notre but reste le même, tout mettre en œuvre pour que les habitants de notre ville s'y sentent bien, pour que la commune soit gérée avec des valeurs respectueuses des Hommes, de la Nature et des relations humaines en toute bienveillance.

Nous sommes conscients que les circonstances sanitaires actuelles sont difficiles pour nombre de Butryots et plus particulièrement pour les personnes seules. Soyez certains que nous sommes présents pour vous aider au côté des autres membres de l'Equipe Municipale. Celle-ci, mise en place en mai dernier, a déjà quelque peu changé. En effet, lors du Conseil Municipal du 21

octobre dernier, Monsieur le Maire nous a annoncé la démission d'une Adjointe et d'un Conseiller avec délégation pour, bien sûr, « convenance personnelle » (SIC).

De nombreuses tâches sont à accomplir comme, entre autres, la vitesse excessive sur certains axes, problème non résolu par les ralentisseurs devenus le cauchemar (bruits, vibrations, etc..) des riverains, particulièrement, rue Pasteur.

Nous aimerions également avoir votre avis concernant le maintien de l'éclairage urbain de nuit, maintien au coût élevé, dont, contrairement à l'avis de la majorité de l'Equipe Municipale, nous pouvons douter de l'efficacité, surtout en cette période de couvre-feu.

Etant à votre disposition, vous pouvez nous faire part de vos doléances, nous avons une boîte aux lettres à nos noms à la Mairie.

Sylvie AMBLAS
Catherine AZE
Robert ESPECEL
Eric RETHORE

Texte retranscrit à l'identique, sans ajout, ni correction.



SON STYLE ? VOTRE STYLE DE VIE

**Nouvel
OPEL CROSSLAND**

À PARTIR DE
169€ / MOIS*

LLD sur 48 mois avec apport de 2 200€
Sous conditions de reprise - Prime à la conversion
de 1 500€ déduite



ROUSSEAU OPEL SAINT-OUEN L'AUMÔNE

7/9 rue Louis Delage - 95310 Saint-Ouen l'Aumône



01 75 83 41 26



www.rousseau-auto.com

** Exemple pour une location longue durée sur 48 mois et 40 000 km pour un Opel Crossland Edition 1.2 Turbo 110ch neuf, avec apport 2 200€, soit 48 loyers de 169€. Sous réserve d'acceptation du dossier par Opel Financial Services, SA au capital de 101 929 642 € Siège social : 2 Boulevard de l'Europe 78300 Poissy - RCS Versailles 562 068 684 - Immatriculation ORIAS N°07009184. Offre non cumulable, réservée aux particuliers, remise de 2150€ déduite et de la prime à la conversion gouvernementale de 1500 € si applicable (conditions sur service-public.fr). Valable pour toute commande jusqu'au 31 Mars 2021 chez Rousseau Opel d'un Crossland Crossland Edition 1.2 Turbo 110ch Ess BVM6 neuf. Tarif au 18/12/2020.

Modèle présenté : Opel Crossland Ultimate 1.2 Turbo Essence 130ch BVM neuf avec options. avec apport de 2 200€, soit 48 loyers de 303€, entretien compris après déduction de la prime à la conversion si éligible. Consommation mixte gamme Crossland (l/100km) : 4.7/6.5 (WLTP) et CO2 (g/km) : 120/143 (WLTP)